

Une minute de silence suite au décès de M. Martens, ministre d'État

Le président (*devant l'Assemblée debout*): Nous avons appris avec émotion le décès de l'ancien premier ministre et membre de la Chambre, M. Wilfried Martens.

En votre nom j'ai envoyé un télégramme de condoléances à son épouse.

Je prononcerai un éloge funèbre à une séance ultérieure. J'ai présenté les condoléances de la Chambre à sa famille et à sa famille politique.

Elio Di Rupo, premier ministre: Je tiens, au nom du gouvernement, à m'associer aux condoléances que le président de la Chambre vient d'exprimer à la famille et aux amis politiques de Wilfried Martens.

La Belgique perd aujourd'hui un homme d'État de premier plan: l'histoire se souviendra de Wilfried Martens comme l'un des architectes de la Belgique fédérale, mais aussi comme un inlassable bâtisseur d'une Europe forte et unie. Il restera un exemple pour nombre d'entre nous.

Le président: Je vous propose d'observer dès maintenant une minute de silence à sa mémoire.

La Chambre debout observe une minute de silence.